

Strasbourg, le 6 octobre 2015

Communiqué de presse

Insee Analyses Alsace N°21 Octobre 2015

Énergie : des dépenses qui rendent plus vulnérable un ménage alsacien sur quatre

Dans la région, pour faire face aux **dépenses contraintes de chauffage ou de carburant**, 212 000 ménages (28 %) se trouvent en situation de **vulnérabilité énergétique**. Parmi eux, 17 000 ménages cumulent les deux risques. Étroitement lié au revenu disponible, le taux de vulnérabilité diminue avec l'augmentation de celui-ci. La moitié des ménages ayant un revenu inférieur au seuil de pauvreté sont potentiellement vulnérables.

La plaine d'Alsace concentre plus de 60 % des ménages en difficultés énergétiques. Cependant le taux de vulnérabilité y est le plus faible de la région pour les deux types de précarité (25 %), alors qu'il atteint 40 % en Alsace bossue et dans le massif vosgien.

Le risque de vulnérabilité varie différemment selon le poste de dépenses concerné : le climat est le premier facteur de disparité pour la vulnérabilité liée au logement, alors que c'est l'éloignement des pôles urbains pour les dépenses liées aux déplacements en voiture.

En Alsace, 169 000 ménages sont **vulnérables pour le logement** (soit 22 % des ménages, 7 points de plus qu'en France métropolitaine) ; la dépense annuelle moyenne de chauffage s'élève à 1 660 euros pour 1 250 euros en France métropolitaine. Parmi les ménages propriétaires d'une maison individuelle, le risque de vulnérabilité augmente avec l'âge : 70 % d'entre eux ont plus de 60 ans. Inversement, le risque diminue avec l'âge pour les locataires d'un appartement du parc privé : avant 30 ans, 45 % d'entre eux sont vulnérables. Les ménages du parc locatif privé sont particulièrement exposés à Strasbourg et à Mulhouse, avec plus d'un ménage sur trois concerné par la vulnérabilité résidentielle.

La **vulnérabilité liée aux déplacements en voiture**, moindre dans la région du fait d'une importante urbanisation, concerne 60 000 ménages (7,8 % pour 10,2 % en métropole). L'éloignement des grands pôles urbains augmente le risque de vulnérabilité ; hors influence des pôles, le taux s'élève à 17,7 %. Au total, 57% des ménages vulnérables aux déplacements résident autour des grands pôles urbains. La moitié sont des couples avec ou sans enfants. Les ouvriers sont les plus touchés, suivis par les professions intermédiaires et employés.

L'étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee-Alsace et la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Alsace.

Publiable le 8 octobre 2015 à 5h00

Contact presse : Véronique Heili ☎ 03 88 52 40 77
veronique.heili@insee.fr

Nos publications sont consultables sur le site : <http://www.insee.fr/alsace>